

Montréal, le 16 avril 2024

PolySeSouvient réagit au budget fédéral en lien avec le programme de rachat des armes prohibées en mai 2020.

PolySeSouvient est heureuse de constater que le gouvernement fédéral a réitéré son engagement à mettre en œuvre le programme de rachat tant attendu pour les modèles d'armes à feu prohibés en 2020, en précisant qu'il « s'affaire désormais à la mise sur pied d'un plan pour racheter ces armes détenues par les détaillants et particuliers, pour s'assurer qu'elles ne tombent jamais entre les mains de criminels. »

(Le budget prévoit également hausser les fonds alloués à la **GRC** afin de « moderniser le système téléphonique et le système de gestion des dossiers du Programme canadien des armes à feu. »)

« Cela témoigne de la détermination du gouvernement à honorer la promesse qu'il a faite aux Canadiens de retirer ces armes dangereuses de la circulation, tout comme l'ont fait La Nouvelle-Zélande et l'Australie après avoir adopté leur propre interdiction sur les armes d'assaut, » selon **PolySeSouvient**.

« Vu l'absence de progrès tangibles jusqu'à ce point en ce qui touche la mise en œuvre du programme de rachat, c'est-à-dire quatre ans depuis les prohibitions initiales de 2020, cette nouvelle est la bienvenue et elle nous rassure. Elle démontre que le gouvernement Trudeau s'active, bien que tardivement, à réaliser ce programme. Cela devrait rassurer la majorité des Canadiens qui appuient l'interdiction totale des armes de style militaire. »

Si l'on se fie à la [page web](#) du gouvernement sur ce programme, le rachat sera effectué en deux phases : un « rachat pour les entreprises et l'industrie » et un « Rachat pour les particuliers propriétaires d'armes à feu ». Il y a un an, le gouvernement [estimait](#) que quelque 11 000 armes à feu de type « arme d'assaut » se trouvaient dans les stocks existants de commerces, pièces et composantes comprises.

Le nombre total d'armes à feu impliquées est estimé à [entre 125 000 et 200 000](#) (en plus de 10 000 à 15 000 dans les inventaires commerciaux), bien qu'il ne s'agisse que d'une approximation puisque de nombreuses armes concernées étaient auparavant des armes non restreintes et par conséquent non enregistrées au moment de l'interdiction. Les projections de l'industrie sont beaucoup plus élevées. Certains groupes proarmes avancent un chiffre d'au moins [90 000 AR-15](#) en circulation.

S'il désire honorer la promesse qu'il a faite aux **Canadiens**, c'est-à-dire [interdire les armes d'assaut](#) et les [chargeurs de grande capacité](#) avant la prochaine élection, le **gouvernement Libéral** doit :

1. Interdire les armes d'assaut actuellement en existence en éliminant les exemptions arbitraires créées lors du décret de 2020 ;
2. Mettre en œuvre son programme de rachat et le compléter avant octobre 2025 ;
3. Éliminer les [lacunes et les exemptions](#) qui tournent en dérision la réglementation visant à interdire les chargeurs de grande capacité, et
4. Mettre en place un processus de préautorisation solide avant que de nouveaux modèles puissent faire leur entrée dans le marché canadien afin d'éviter [une classification erronée](#).